



La Lettre de votre Sénateur

Catherine Troendlé

La Lettre de votre Sénateur Catherine Troendlé N°8 – Novembre 2012

Éditorial

Dans mon éditorial de la lettre 2011, j'avais évoqué la nécessaire lucidité dans le contexte d'une crise sans précédent en Europe et j'y avais associé l'impératif d'y répondre par une démarche volontariste, celle qui avait été mise en œuvre par Nicolas Sarkozy, notamment avec son indispensable alliée d'Allemagne, personnifiée par la Chancelière Angela Merkel.

Depuis les dernières élections présidentielles, le moteur franco-allemand est en panne... et cette situation est fort inquiétante! Car l'avenir de l'Europe repose sur le couple franco-allemand, la nouvelle majorité ne semble pas avoir mesuré cet enjeu.

En se détournant du modèle allemand, le gouvernement a modifié l'orientation des réformes, par un matraquage fiscal en règle en direction des ménages et des entreprises, les retraités ne sont pas en reste! Et la compétitivité dans tout cela?

Le gouvernement annonce, recule, cafouille et cherche à détourner l'attention en affichant les perspectives des réformes sociétales : droit de vote des étrangers, droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels, assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité, certes des engagements du candidat Hollande (propositions 31, 50 et 22), mais ces réformes sont-elles primordiales et urgentes dans le contexte de crise actuelle?

Ces sujets méritent un débat approfondi ; une réflexion, une écoute de tous les Français sont nécessaires car ces réformes engagent trop profondément l'avenir de notre société.

L'urgence n'est pas à légiférer sur ces sujets, le gouvernement manque de lucidité, les Français s'impatientent, le mécontentement gronde...

Catherine Troendlé

Réélection de Jacques Pélissard à la présidence de l'Association des Maires de France

Le 24 novembre 2011, Jacques Pélissard, député-maire de Lons-le-Saunier, a été réélu à une large majorité à la présidence de l'AMF. Il a su veiller à l'unité de l'Association des Maires et des Présidents de communautés de France dans sa diversité et porter en toute liberté et indépendance les positions adoptées par le bureau de l'AMF et faire prévaloir ainsi ses valeurs.



Lors de sa rencontre avec Jacques Pélissard, le 17 juillet dernier, Catherine Troendlé a évoqué les difficultés que rencontrent ses collègues élus pour déclarer auprès du télé-service www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr, les réseaux qu'ils exploitent en régie.

Par ailleurs, les communes et EPCI rurales souhaitaient être exonérés de la redevance pour les réseaux de faible dimension.

C'est chose faite depuis la parution du décret n°2012-970 du 20 août 2012 qui prévoit que les exploitants de réseaux de faible dimension sont exemptés du versement de la redevance du guichet unique recensant les réseaux.

États Généraux de la démocratie territoriale

Le 29 septembre 2012 s'est tenue la rencontre départementale des États Généraux de la démocratie territoriale, organisée à Mulhouse par l'Association des Maires du Haut-Rhin sous la présidence de René Danesi.

Quatre thèmes ont été abordés sous la forme d'ateliers présidés par les sénateurs haut-rhinois, dont Catherine Troendlé pour le premier atelier : *Nouer des relations de confiance entre l'État et les collectivités territoriales et clarifier les missions des acteurs locaux.*

Les autres thèmes étaient *Garantir les moyens et l'efficacité de l'action publique locale* (2^e atelier), *Approfondir la démocratie territoriale* (3^e atelier), *Vers le Conseil d'Alsace* (4^e atelier). Globalement les maires ont déploré l'attitude de l'État jouant plus souvent le rôle de gendarme plutôt que de conseil et d'assistance en faveur des collectivités.

Le statut de l'élu préoccupe beaucoup les maires dont il est parfois difficile de concilier vie professionnelle et vie familiale et également le sujet du mode d'élection a été abordée, notamment sur le nombre d'habitants au-dessus duquel la proportionnelle serait exigée aux municipales : le chiffre de 1 500 paraissait faire l'unanimité. Le Conseil d'Alsace a longuement été évoqué. Aucune voix ne s'est élevée contre ce projet. Tous les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.amhr.fr



Oui au Conseil d'Alsace : Catherine Troendlé entourée par Philippe Richert président du Conseil régional d'Alsace, Guy-Dominique Kennel et Charles Buttner respectivement présidents du Conseil général du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Une nouvelle année d'action parlementaire :

- Agir avec et pour les élus du département
- Agir au Sénat
- Agir pour la place de la femme en politique

www.catherinetroendle.fr

Votre Sénateur sur le terrain : Une implication constante...

EuroAirport

Signature de l'accord-cadre franco-suisse sur le droit du travail

Le 22 mars 2012, l'accord cadre pour le droit du travail applicable en zone suisse de l'aéroport a été signé en présence des élus locaux et des représentants des entreprises des salariés. Si tous les acteurs présents reconnaissent que la signature de l'accord représente une avancée notable, l'intégralité des craintes quant à un recours n'est pas estompée. Il reste encore à trouver un terrain d'entente sur la problématique de la fiscalité, qui semble être une condition fixée par la Suisse pour le financement de l'avant-projet du raccordement ferroviaire.



Coopération sanitaire transfrontalière avec la Suisse

Cette coopération, que tous les partenaires appellent de leur vœu, a notamment pour but de tendre à une meilleure efficacité et un meilleur accès au soin (pallier aux pénuries de certains spécialistes comme les ophtalmologues). À l'instar de la convention signée par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne avec la France, le 22 juillet 2005, Catherine Troendlé a bon espoir qu'un accord-cadre soit signé avec la Suisse. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires de l'assurance maladie, résidant habituellement ou séjournant temporairement dans les régions frontalières, d'avoir accès à des soins de qualité et d'organiser le remboursement des soins reçus sans autorisation préalable. Catherine Troendlé a obtenu des garanties que les services de l'État y travaillent et que la France proposera sous peu un projet à la partie suisse.

Proposition de loi sur la chasse «Indemnisation»

Sous l'impulsion du député du Haut-Rhin Michel Sordi, un amendement a été déposé au Sénat par Catherine Troendlé dans le cadre de la proposition de loi portant diverses dispositions d'ordre cynégétique, dite «proposition de loi sur la chasse». Cet amendement, défendu par l'auteur de la proposition de loi, le sénateur Ladislav Poniatowski, propose de valider les délibérations des assemblées générales constitutives des statuts du fonds départemental d'indemnisation des dégâts de sangliers en Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin.



En effet, ce fonds peut indemniser les agriculteurs pour des dégâts causés à leurs cultures par les sangliers. Les dispositions prévues par ces assemblées étant bloquées par des jugements, ledit amendement prévoyait de les rétablir. C'est pourquoi la sénatrice se félicite, pour les agriculteurs du Haut-Rhin, de l'adoption de cet amendement.

Prolifération du frelon asiatique Apiculteurs alsaciens

Face aux craintes légitimes des apiculteurs alsaciens par la prolifération du frelon asiatique, le sénateur Catherine Troendlé est intervenue à de nombreuses reprises à ce sujet. Le 7 février 2012, elle vient une fois de plus de relayer la demande des apiculteurs alsaciens, qui savent que le frelon asiatique approche car il a été repéré

Maintien du régime des droits de plantation Viticulteurs alsaciens

Le 5 janvier 2012, Catherine Troendlé, en sa qualité de membre du groupe d'études de la Vigne et du Vin au Sénat, avait appelé l'attention du gouvernement sur le maintien du régime des droits de plantation.

Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, a précisé que la suppression du régime des droits de plantation, décidée lors de la réforme de l'Organisation Commune de Marché vitivinicole, fin 2008, l'a été sur proposition de la Commission européenne, et ce afin de favoriser une adaptation de l'offre en fonction des signaux du marché et de la demande.

Depuis lors, des propositions pour revenir sur la libéralisation totale de la gestion des vignes ont été mises sur la table mais elles sont loin de satisfaire les professionnels!

Soutenus par seize États dont la France, les professionnels veulent continuer à maîtriser leur production : ils bataillent contre cette directive, qui vise à supprimer d'ici la fin de l'année 2018 l'obligation actuelle de solliciter une autorisation avant de planter de nouvelles vignes.

Au mois d'août, la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne ont formé un front commun, afin de réclamer le maintien des droits de plantation à l'ensemble des zones viticoles.

à Besançon, visant à un classement du frelon asiatique en espèce nuisible. Face à aucune interdiction de destruction du frelon, qui n'est pas une espèce protégée, les Sdis peuvent intervenir en cas de danger immédiat pour les populations. Cependant, le secrétaire d'Etat, Benoist Apparu s'est montré favorable à un classement au titre d'une espèce nuisible.

L'action de votre Sénateur dans le département : Écoute et engagement

Les élus locaux :

• à leur rencontre

Catherine Troendlé donne régulièrement rendez-vous aux élus locaux en allant à leur rencontre pour évoquer avec eux, les sujets de préoccupations et leur rendre compte de ses actions.



• à leur écoute : simplification des normes

Catherine Troendlé s'est investie auprès des élus du département afin de faire remonter toutes les normes contraignantes, inapplicables ou obsolètes qui grippent le fonctionnement des collectivités locales. Les maires haut-rhinois ont été nombreux à lui adresser des témoignages et des propositions.

Elle a remis les propositions ainsi faites au Président de la République Nicolas Sarkozy et à son collègue Éric Dolige, sénateur du Loiret, et auteur de la proposition de loi de simplification des normes applicables aux collectivités locales au Sénat. Ce qui pourrait être légitimement reconnu comme une avancée pour les collectivités et l'exercice des mandats locaux a été remis en cause par une motion de renvoi en commission des lois par les groupes socialiste, RDSE et CRC-SPG, qui refusent de discuter et d'adopter des mesures importantes et attendues par les élus!

Le 24 octobre 2012, Catherine Troendlé est intervenue, au nom du groupe UMP, dans le cadre de l'examen de cette proposition de loi. La discussion de la motion de renvoi en commission présentée par le groupe communiste a clos le temps imparti à la discussion générale. Ce texte n'a donc pas pu être discuté et ce malgré l'attente très forte des élus, regrette Catherine Troendlé!

Les jeunes au cœur de ses préoccupations :

• soutien aux actions en faveur des jeunes

Sollicitée par Éric Kueny, responsable du service des sports de la commune de Village-Neuf sur le projet Génération 2012, une initiative originale visant à promouvoir les valeurs de l'olympisme et l'éducation par le sport auprès des jeunes, la parlementaire a souhaité accompagner cette démarche intéressante menée à Village-Neuf depuis 2009.

C'est ainsi qu'à sa demande et en sa présence, David Douillet a reçu, dans son bureau du Ministère des Sports, une délégation composée de Paloma Marschal et de Julien Christler, de François Bechtold, adjoint au maire délégué aux sports et président de l'association Jeunesse et Loisirs et d'Éric Kueny, afin d'échanger autour de ce projet.



L'action de Catherine Troendlé au Sénat : Une présence manifeste

Sécurité Civile

Rapporteur de la mission «sécurité civile»

Au cours de la séance du premier décembre 2011, Catherine Troendlé a présenté, pour la cinquième année consécutive, son rapport pour avis sur « la Sécurité Civile » dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2012.

Soulignant la baisse du montant des crédits alloués au FAI, elle a interrogé le ministre de l'Intérieur sur l'évolution de ces crédits qui ne cessent de se réduire et impactant ainsi fortement les capacités d'investissements des matériels lourds des SDIS.

Elle a salué le financement d'un réseau d'alerte aux tsunamis :

le CRATANEM qui sera enfin opérationnel en 2012, mais elle s'inquiète néanmoins de la contribution de l'État au fonctionnement de ce centre.

Claude Guéant s'est engagé à contribuer au fonctionnement pérenne de cette institution.

Enfin, elle a relancé le ministre sur la question des pénalités qui sont payées par les SDIS parce qu'ils ne peuvent répondre à l'obligation légale d'employer 6% de travailleurs handicapés au sein de leurs effectifs et ceci en raison de leurs missions et qualifications requises.

La sénatrice milite pour un système dérogatoire à l'instar de ce qui existe pour certaines entreprises privées et vient de rédiger une proposition de loi en ce sens.

Décret valorisant les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Catherine Troendlé se félicite du décret relatif à la valorisation de l'engagement des élèves – collégiens ou lycéens – en tant que Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ou sapeurs-pompiers volontaires qu'a signé, le 4 mai dernier, Luc Chatel, alors ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Le décret inscrit la valorisation de l'engagement et la reconnaissance de l'expérience des élèves en dehors du cadre scolaire en tant que JSP dans l'expérimentation menée dans 140 établissements scolaires (dont le collège de Pfstatt) jusqu'au 31 décembre 2012.

Les modalités de cette valorisation seront définies par l'établissement d'enseignement participant à cette expérimentation, en lien avec les services auprès desquels les élèves effectuent leur engagement en tant que JSP.

Conférence nationale des services d'incendie et de secours

Sur proposition du président du Sénat et par arrêté ministériel du 18 novembre 2011, Catherine Troendlé a été nommée membre de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours, présidée par son collègue Yves Rome, sénateur de l'Oise. Catherine Troendlé y est la première femme titulaire au sein de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours. Mise en place en 2004 et composée de 35 membres, elle est consultée sur les projets de loi ou d'acte réglementaire relatifs aux missions, à l'organisation, au fonctionnement ou au financement des services d'incendie et de secours.



Mission commune d'information sur les dispositifs médicaux implantables et les interventions à visée esthétique

Depuis le 21 février 2012, Catherine Troendlé est membre de cette nouvelle Mission commune d'information, présidée par Chantal Jouanno, sénateur de Paris. L'objectif de cette mission au Sénat consiste à définir les axes d'une adaptation, voire d'une refonte, de la réglementation applicable, en débouchant sur des propositions qui puissent rapidement trouver une traduction législative. Un rapport a paru en juillet 2012.

Membre de la Cour de justice de la République

Au lendemain de chaque renouvellement partiel, les sénateurs juges parlementaires à la Cour de justice de la République sont élus au scrutin majoritaire.



Ainsi, Catherine Troendlé a été élue membre de cette Haute Cour le 13 décembre 2011. Prévues par les articles 68-1 et 68-2 de la Constitution et régies par la loi organique du 23 novembre 1993, la Cour de justice de la République juge les infractions commises par les ministres pendant l'exercice de leur fonction.

Le tribunal se compose de quinze juges : douze parlementaires (élus pour moitié par l'Assemblée nationale et pour moitié par le Sénat) et trois magistrats du siège à la Cour de cassation. Depuis sa création, la Cour de justice de la République a rendu une dizaine de décisions, dont la plus marquante concerne l'affaire du «sang contaminé».

Groupe d'Amitié France-Allemagne

Déplacement à Berlin



Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Allemagne du Sénat, conduite par Catherine Troendlé, présidente du groupe, s'est rendue à Berlin du 18 au 20 septembre derniers, à l'invitation de Hannelore Kraft, présidente du groupe d'amitié France-Allemagne du Bundesrat.

Plusieurs tables-rondes ont été organisées, lors desquelles ont été évoqués les thèmes suivants :

la question de la cyberdéfense, la situation de l'État-providence et des infrastructures publiques, ainsi que les propositions des quatre présidents pour le développement de l'Union économique et monétaire du 26 juin 2012.

Enfin, un thème sur la protection du citoyen, en tant que consommateur, face aux clauses abusives dans les contrats, en France comme en Allemagne. Les membres des délégations ont également

échangé librement sur : la célébration du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, le PACS en France et *eingetragene Partnerschaft* en Allemagne, la garde des enfants lors de séparations de couples binationaux, la situation du consulat d'Allemagne à Strasbourg, et, enfin, les initiatives visant à renforcer, en France comme en Allemagne, la maîtrise de la langue du voisin.

Rencontre avec une délégation de hauts fonctionnaires allemands

Le groupe d'amitié a accueilli, le 26 septembre 2012, des hauts fonctionnaires allemands des administrations centrales et des *Länder* dans le cadre du partenariat existant entre, d'une part, le ministère de l'intérieur français et l'ENA, et, d'autre part, le ministère de l'intérieur allemand et l'école de la fonction publique Baköv.

Rencontre des femmes maires

Comme chaque année, les femmes maires du Haut-Rhin se retrouvent, toujours à l'initiative de Catherine Troendlé, afin de partager un moment culturel et d'échanges. Cette année, invitées par Annick Lutenbacher, maire de Felling, elles ont été conviées à la découverte du beau parc arboré de Wesserling, sous la conduite du président de la communauté de communes de Saint-Amarin, gestionnaire du site touristique de Wesserling. L'an prochain, les élues se retrouveront au château-fort du Landskron à Leymen.



Réunion mensuelle des parlementaires alsaciens

Lors de la traditionnelle réunion mensuelle de rentrée des parlementaires alsaciens et des trois présidents de grandes collectivités, députés et sénateurs évoquent les grands dossiers régionaux tels, le Grand Contournement Ouest de Strasbourg, le grand hamster, le régime des cultes, pour lequel, les parlementaires alsaciens s'opposent fermement à toute sortie du système concordataire, la Directive Nitrates, qui a donné lieu, à l'initiative de Catherine Troendlé, à une lettre commune des parlementaires alsaciens, adressée au ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et dans laquelle ils sollicitent une audience en vue d'un aménagement, voire d'une dérogation à la Directive Nitrates pour l'Alsace. Concernant le droit d'option en matière d'assurance maladie pour les travailleurs frontaliers, malgré différents revirements de la part du gouvernement, les élus alsaciens prennent acte de la décision de maintenir jusqu'en 2014 le régime dérogatoire pour le choix de l'assurance santé des frontaliers. Ils resteront vigilants sur ce dossier, car la question redeviendra d'actualité en 2014.



Félicitations à nos députés du Haut-Rhin réélus

Jean-Louis Christ
Membre de la
Commission des Affaires
Étrangères
Maire de Ribeauvillé



2^e circonscription

Cantons de :
Guebwiller,
Kaysersberg,
Lapoutroie,
Munster,
Ribeauvillé,
Sainte-Marie-
aux-Mines,
Wintzenheim



Éric Straumann
Membre de la Commission des
Affaires Économiques
Conseiller général du Haut-Rhin
Maire de Houssen

1^{re} circonscription

Cantons de : Andolsheim, Colmar Nord,
Colmar Sud, Neuf-Brisach



Michel Sordi
Membre de la Commission
des Affaires Économiques
Maire de Cernay

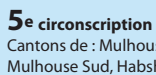
4^e circonscription Cantons de : Cernay, Ensisheim,
Masevaux, Saint-Amarin, Soultz-Haut-Rhin, Thann



Francis Hillmeyer
Membre de la Commission
de la Défense nationale et
des forces armées
Maire de Pfstatt

6^e circonscription

Cantons de : Illzach, Mulhouse Nord, Sierentz, Wittenheim



Arlette Grosskost
Membre de la
Commission des Finances
Vice-présidente du
Conseil Régional d'Alsace

Jean-Luc Reitzer
Membre de la
Commission
des Affaires Étrangères
Maire d'Altkirch



3^e circonscription

Cantons de : Altkirch, Dannemarie,
Ferrette, Hirsingue, Huningue

Égalité des chances

Le **Landratsamt** de Lörrach, en partenariat avec le Canton de Bâle-Ville, la Mission départementale haut-rhinoise des droits des femmes et l'association Regio du Haut-Rhin a organisé le 3 février dernier, un Forum trinational sur l'égalité des chances dans le Rhin Supérieur au **Burghof** à Lörrach.

Deux tables rondes contiguës ont associé des personnalités du monde politique, Walter Schneider, Landrat de Lörrach, Guy Morin, Président du Canton de Bâle-Ville et Catherine Troendlé, sénateur du Haut-Rhin, aux représentants du monde économique, Brigitte Maier, de la société Roche, Anita Olland, coach-consultante et Patrick Sirdey, président du directeur de Weleda-Huningue afin d'échanger sur les possibilités d'améliorer l'employabilité et les carrières des femmes, tout en conciliant la vie familiale.

Interrogée par une auditrice sur la dévalorisation des femmes nommées sur la base des quotas, Catherine Troendlé lui a répondu que *c'était à compétence égale que se faisait le recrutement mais que compte tenu de cette notion de dévalorisation qui est attachée aux quotas, on peut constater que les femmes concernées redoublent d'engagement et sont très vite reconnues par leur compétence. Ainsi, à terme, les quotas peuvent être considérés comme une chance.*

Par contre, Catherine Troendlé a insisté sur l'exemplarité réelle de la France en matière de politique d'accueil des jeunes enfants (crèches, micro-crèches, assistantes maternelles, maisons des assistantes maternelles). Phénomène de tradition familiale, l'Allemagne, aujourd'hui, ne fait qu'amorcer une telle politique.

En conclusion, Catherine Troendlé considère qu'il est *plus juste de parler de complémentarité et non d'égalité et qu'une femme ne parlera jamais de pouvoir mais des responsabilités qu'elle assume.*

Catherine TROENDLÉ
Sénateur du Haut-Rhin
Maire de Ranspach-le-Bas

Permanence Parlementaire
1bis, rue des Vignes
68730 Ranspach-le-Bas
Tél. : 03 89 68 99 00
Télécopie : 03 89 68 80 91
courriel : troendle.senateur@wanadoo.fr

Collaborateurs Parlementaires
Sabine Frey et Paul-Bernard Munch

Bureau du Sénat / Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél. : 01 42 34 33 94
Télécopie : 01 42 34 41 01
courriel : c.troendle@senat.fr

Collaboratrice Parlementaire
Christine Messias Rodrigues

LA LETTRE DE VOTRE SÉNATEUR CATHERINE TROENDLÉ
N°8 - Novembre 2012 - Direction de la publication: Catherine Troendlé.
Comité de rédaction : Christine Messias Rodrigues, Sabine Frey,
Paul-Bernard Munch. Conception graphique : Éric Hecker -
© Crédits photographiques : Philippe Argellies, Bundesrat/Berlin,
Conférence nationale des services d'incendie et de secours,
Kristin Jurack, Paul-Bernard Munch, Sénat/L. Poyet, @Assemblée
nationale.

ISSN : 2106-5977